



CONCOURS PHOTOS

Saint Sulpice de Royan



REGLEMENT 2023

Article 1 : Participants

Le concours est ouvert aux photographes amateurs, excepté aux membres de l'organisation.
Pour les mineurs : accord écrit obligatoire du représentant légal.

Article 2 : Inscription

Tout candidat doit remplir un bulletin d'inscription (modèle joint). Celui-ci et les photos présentées au concours doivent être déposés **avant le 6 octobre** à la Mairie de Saint Sulpice de Royan aux heures d'ouverture :

Lundi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Mardi et mercredi 8h30 à 12h30

Jeudi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Vendredi 8h30 à 12h30

L'inscription est gratuite.

Article 3 : Thème

Le thème du concours 2023 est : « **Regards sur Saint Sulpice de Royan** ». Toute photo ne traitant pas ce thème sera écartée par l'organisateur. Les photos devront être prises sur la commune de Saint Sulpice de Royan.

Article 4 : Choix de la photo primée.

Les photos seront jugées sur l'originalité du sujet, sur la qualité photographique de l'épreuve et sur la présentation.

Article 5 : Nombre de photos

Chaque participant peut présenter jusqu'à **3 photos** .

Article 6 : Présentation des photos

Les clichés en compétition doivent répondre aux critères suivants :

Photo de format 20x30 présentée sur un support rigide de dimension 30x40, avec une attache obligatoire correctement collée. Les ficelles ou autres systèmes sont interdits.

Au dos de chaque cliché doit figurer le nom, le prénom et l'adresse de l'auteur et le titre de la photo et éventuellement le lieu de prise de vue.

Sont acceptées les photos argentiques ou numériques, en couleur ou en noir et blanc, éditées sur papier brillant ou mat.

Article 7 : Propriétés et droits

Les participants certifient qu'ils sont propriétaires des photos présentées et que celles-ci sont libres de droits.

Les photos des lauréats pourront être exposées pendant un an à la Mairie si le photographe l'autorise. Les photos sont restituées aux concurrents le jour des résultats et sur simple demande de leur part jusqu'au 30 octobre 2023 à la Mairie de St Sulpice de Royan.

Article 8 : Prix

Le Grand Prix de Saint Sulpice de Royan . (toutes les photos sont en compétition).

Le Prix du Public (toutes les photos sont en compétition).

Article 9 : Jury

Le Grand Prix de Saint Sulpice de Royan sera attribué par un jury composé de 3 photographes locaux, désigné par l'organisateur. Outre le vainqueur, des lots de consolation pourront être remis aux autres participants.

Le Prix du Public sera attribué par un vote auquel participeront tous les visiteurs de l'exposition.

Les candidats devront être présents physiquement ou représentés à la remise des récompenses.
Celle-ci aura lieu le **dimanche 15 octobre 2023 16h30** Les participants en seront avisés par mel .

Article 10 : Litiges

Tout litige sera tranché par l'organisateur : Club Photo St Sulpice de Royan

Pour tous renseignements contacter : Philippe Séguéla au 06 95 62 11 78 - seguela17@orange.fr

Site internet : <http://webseg.free.fr/photossaintsulpicederoyan/>

Article 11: Exposition

Toutes photos seront exposées au public à la salle des fêtes de Saint Sulpice de Royan le samedi 14 octobre 2023 et dimanche 15 octobre 2023

Article 11: Remise des prix

Remise des prix le dimanche 15 octobre 16 h 30 à la salle des fêtes de Saint Sulpice de Royan

Les résultats seront cloturés par le verre de l'amitié.

Bulletin d'inscription à retourner avec les clichés entre le 1er juin 2023 et le 6 octobre 2023 à la Mairie de Saint Sulpice de Royan

Nom, Prénom :

Nom et Prénom du représentant légal (pour les mineurs) :

Adresse :

Téléphone :E-mail :

Souhaite participer ou autorise l'enfant susnommé à participer au concours photos proposé par la Mairie de Saint Sulpice de Royan et déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter tous les termes et conditions.

Date :Signature :